



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 100247

Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge M. le ministre de l'intérieur sur la possibilité de signature d'un accord bilatéral et de pratique réciproque d'échange des permis de conduire entre la France et la Thaïlande. La mise en place d'un tel accord est, en effet, très attendue par la communauté française de Thaïlande, qui dénombre aujourd'hui plus de 10 000 personnes. Il souhaiterait savoir si des négociations ont été engagées et si la signature d'un accord sera bientôt possible.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100247

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 octobre 2016](#), page 8818

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)